Nations Unies A/55/158–E/2000/102

Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr. générale
24 juillet 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 94 de l'ordre du jour provisoire*
Questions de politique macroéconomique

Conseil économique et social
Session de fond de 2000
5 juillet-1er août 2000
Point 8 de l'ordre du jour**
Application des résolutions 50/227 et 52/12 B de l'Assemblée générale

Lettre datée du 17 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport des ministres des finances du Groupe des Sept aux chefs d'État ou de gouvernement intitulé « Renforcement de l'architecture financière internationale » (voir annexe), que les ministres des finances du Groupe des Sept ont adopté à la réunion tenue le 8 juillet 2000 à Fukuoka (Japon).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 94 de l'ordre du jour provisoire, et de la session de fond de 2000 du Conseil économique et social, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Yukio **Satoh**

* A/55/150.
** E/2000/100.

00-54741 (F) 040800 040800